

En visio avec Delphine Vialanet, directrice par intérim et Audrey Guidez, DRH.

Elus: Hélène Chauwin, Sabrina Corrieri, Boris Chague, Elise Daycard

Excusés: Hervé Morin et Nathalie Pinard

Tout d'abord permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année, malgré ce contexte difficile.

Point Covid 19

Cette nouvelle année commence avec un PCA (Plan de continuité d'activité) imposé par Paris à partir de samedi 8 janvier jusqu'au 31 janvier (à moins que la situation ne s'améliore). Concrètement, les JT redeviennent grande région, avec une alternance de présentation entre Bordeaux, Poitiers et Limoges, Aquitaine ouvre le bal samedi.

Le 18H30 est suspendu, tout comme les enregistrements autres que les JT (E2R, Disputandum, Au petit pilier, Aux 6 mètres, Ola Tua, NoA sur mer, etc.) Une incertitude demeure sur les Dimanche en Politique qui, en ces temps d'équité de temps de parole en vue des élections de 2022, pourraient rester dans chaque antenne.

Les tournages de magazines sont suspendus à partir de la semaine prochaine.

Au planning de la rédaction dans chaque antenne: 3 équipes par jour Bex comprises. Les autres salariés sont priés de travailler sur le numérique. S'ils ne sont pas formés? N'ont pas le matériel chez eux? Ont un ordinateur mais pas le nouveau système de sécurité In Web? Des questions qui restent en suspens. Visiblement, après 3 confinements, la direction parisienne n'a toujours pas anticipé un autre PCA...

Les locales restent ouvertes, leur durée de 7 minutes ne change pas, l'effectif sur place doit être de 9 salariés + l'encadrant max. Pour l'organisation du travail (montages boîte noire? Binômes?), rien n'est précisé, c'est à l'appréciation de chaque équipe.

Les formations NRCS sont maintenues en présentiel.

Les captations sportives devraient être maintenues (un match de Basket Landes était prévu mi-janvier)

Pour les CDD qui verraient leurs contrats annulés, s'il y a une trace écrite (signature de contrat, mail ou sms), ils seront payés. Si la promesse est orale, c'est en discussion à Paris.

Nous ne sommes pas d'accord avec toutes ces restrictions, qui n'ont pas de sens; néanmoins, vous voyez passer presque chaque jour des communications de la direction concernant des cas positifs. Tous ont vraisemblablement été contaminés à l'extérieur du travail. Faites donc très attention, le virus est toujours là, respectez les gestes barrières, port

sur masque sur la bouche ET le nez, se laver les mains, respecter les distances, aérer les bureaux et les voitures, nettoyer son poste de travail etc. Vous les connaissez bien, c'est lassant, épuisant, mais c'est la seule solution pour nous sortir de là sans trop de dégât.

Sachez également que la CSSCT doit débattre des masques FFP2 pour les salariés, nous reviendrons vers vous pour vous tenir au courant.

Enfin, FTV a fait une commande d'achats d'autotests, mais on ne sait pas quand on les recevra. En attendant, si vous avez des symptômes, isolez-vous et faites un test. Et si vous êtes cas contact et vacciné, pas d'isolement, test PCR puis auto test à J+2 et J+4. Si vous n'êtes pas vacciné, isolement.

Point emploi des scriptes lors de retransmissions sportives

Encore une fois, lors de la retransmission sur France 3 du match de basket Elan Béarnais-Dijon le 5 décembre dernier, aucune scripte n'était planifiée. Pourquoi?

La directrice nous donne les préconisations du Directeur délégué aux sports (Fabrice Goll): un coordinateur éditorial, un chargé de prod et un GA en régie. La scripte n'entre pas dans ce cahier des charges puisque c'est un produit où le temps d'antenne est assez court, peu de séquences à gérer. Nous regrettons cette situation qui remontera en CSE. L'absence de scripte engendre sur ce type d'opération un stress accru notamment en régie. Pour la directrice, c'est au cas par cas, il n'est pas exclu de programmer des scriptes.

Point Web

En Aquitaine, il n'y a pas assez de journalistes qui veulent être planifiés au web. Résultat: les mêmes personnes tournent et se plaignent de ne plus sortir en reportage. Pour la directrice, beaucoup de journalistes sont formés à drupal, mais peu le pratiquent. La pratique du numérique est sur la base du volontariat, et cela montre ses limites. Avec la mise en place du nouveau logiciel (Pic), peut-être de nouveaux journalistes vont vouloir se former et participer au web. Mais rien n'est moins sûr. Une réunion devrait être organisée avec le rédacteur en chef par interim pour essayer de régler ce problème.

Point RH

- Indemnité inflation: quelles sont les conditions et démarches pour en bénéficier, notamment les CDD?

L'indemnité inflation est une aide exceptionnelle et individuelle de 100 € à la charge de l'État.

L'indemnité inflation sera versée aux actifs – salariés, travailleurs non-salariés, alternants, demandeurs d'emploi – aux invalides et aux retraités dont les revenus d'activité et les pensions d'invalidité ou de retraite sont inférieurs à 2 000 € nets par mois.

Il faut avoir eu un contrat ou une activité en octobre 2021.

L'aide sera versée aux salariés du secteur privé et aux agents publics (titulaires et contractuels de la fonction publique) par leur employeur. Les employeurs privés et publics (hors agents de l'État) seront intégralement remboursés via une aide au paiement sur les cotisations et contributions sociales versées aux URSSAF sur leur déclaration sociale suivant le versement de l'indemnité.

- Elle sera versée en janvier 2022 au sein de France 3.

- Pour les CDD qui seraient concernés, ils doivent se rapprocher de leur gestionnaire paie : Isabel Destienne.

Pour les CDI concernés, cela sera appliqué automatiquement.

Pour aller plus loin :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/11/indemnite_e_inflation_-_dossier_de_presse_-_3_novembre_2021.pdf

- Les heures sup des CDD qui attendent depuis 7 mois qu'on leur paye leur dû:

Une relance a été faite auprès des services parisiens. Mais nous avons appris à cette occasion que le service des gestionnaires de paie est en cruel sous-effectif, il n'y a qu'une personne en Aquitaine, une pour Limousin et Poitou-Charentes et un manager qui s'occupe de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il manque donc un salarié, que France 3 ne trouve pas, même en intérim, les gestionnaires de paie sont très recherchés sur le marché du travail. Il n'empêche: France 3 n'est pas dans les clous de la législation, les heures supplémentaires doivent être payées rapidement ou des pénalités de retard pourraient être réclamées...

- Le passeport télétravail: Tous les salariés télétravailleurs qui ont signé leur avenant télétravail sont invités à réaliser cet e-learning pour obtenir leur Passeport télétravail : <https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-actuRH/SitePages/topdeparttelettravail.aspx>

Le problème des formations e-learning, c'est qu'elles ne sont pas planifiées, le salarié doit se débrouiller pour caser une ou deux heures dans son emploi du temps. Pour la DRH, il faudrait que cette formation soit planifiée, d'autant qu'elle est obligatoire pour que l'avenant TT soit valide.

- Les postes vacants: 2 postes sont à la consultation pour la rédaction de Bx, il s'agit du poste de JRI de B.Joucla-Parker et du poste de rédacteur de G.Bernard. Pourquoi les sortir en pleine période covid+fin d'année? La DRH nous explique que le point a été fait sur les postes vacants en fin d'année. Une dizaine de candidatures pour chaque poste ont déjà été reçues par la DRH. Les entretiens seront menés par le rédacteur en chef par intérim et la DRH, pour une décision au coca de février.

Point Travaux

Avec Jérôme Bourdy et Bruno Larramendy

- L'aménagement acoustique de la rédaction et notamment du coin web est presque terminé. Un acousticien devrait passer pour mesurer le son.

- Formations NRCS: 2 pièces ont été aménagées pour ces formations pour respecter les jauges (6 personnes dont le formateur): la salle de formation du 2e étage et l'open-space NoA, toujours au 2e étage.
- Formations RSCA-GA: une salle a été aménagée au 2e étage du bâtiment prod.
- La prise de son météo: il était nécessaire de créer un sas pour éviter d'entendre les bruits de couloir lors de l'enregistrement de la météo qui se fait depuis quelques mois dans le bureau. D'ici 3 mois, le bureau de la communication, qui ne compte plus qu'une salariée, sera divisé en 2, avec création d'une pièce avec un sas pour isoler du bruit et ainsi enregistrer en toute quiétude.
- L'augmentation de la surface du bureau des scriptes: courant 2022. Tout l'espace va être repris, la direction recherche un autre bureau pour la salariée qui occupe cet espace.
- Déménagement de la locale de Pau: la consultation des entreprises est lancée. Démarrage des travaux en janvier pour déménagement prévu en mai, même si des retards pourraient bien être possibles à cause du Covid.
- Nouveau poste de mixage: la mise en service est décalée, il faut encore traiter l'acoustique. Pour fin janvier-début février.

Point présentation de la CASAR (Commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation)

En présence de Xavier Riboulet directeur de la proximité, en charge de la régionalisation.

Depuis septembre, des réunions sont organisés entre les organisations syndicales et la direction. Il s'y discute de la nouvelle offre numérique commune avec France Bleu, des audiences, des achats de droits etc.

Le déploiement des matinales avec France Bleu est ralenti, une douzaine étaient prévues cette année, il n'y en aura que 4, Pau ne se fera pas en mars mais en fin d'année.

Calendrier de l'augmentation du temps d'antenne: février pour Nouvelle Aquitaine et Bretagne, régions pilotes, les samedi et dimanche après-midi, avec plutôt une couleur sportive et des PAE le samedi, sur un créneau de 52 minutes. Le test sera jusqu'en juin, en septembre Paris verra si d'autres régions suivent le mouvement.

L'offre numérique commune entre France 3 et France Bleu est encore floue, on sait seulement qu'elle démarrera le 28 mars, sans que l'on connaisse le nom, le back-office, qui y travaillera, qui la dirigera etc...

Prochaine IP début février.

D'ici là, n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.

Encore une fois, très belle année à tous.

**Vos élus FO
Elise Daycard et Hervé Morin**